



La théorie de la vérité dans la *Logique* de Clauberg

Andre Rocha

Volume 79, numéro 1, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1099107ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1099107ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rocha, A. (2023). La théorie de la vérité dans la *Logique* de Clauberg. *Laval théologique et philosophique*, 79(1), 73–85. <https://doi.org/10.7202/1099107ar>

Résumé de l'article

Le but de ce texte est d'analyser la *Logique Ancienne et Nouvelle* de Clauberg pour montrer qu'elle établit un nouveau principe de vérité fondé sur la gnoséologie de Descartes et sur la véracité de Dieu. Le principe de vérité est conçu à partir de la philosophie moderne de Descartes, mais en adaptant le principe de bivalence du *De Interpretatione* de Aristote. La *Logique* de Port-Royal construit le chemin inverse, c'est-à-dire l'adaptation de la philosophie cartésienne aux principes de la logique aristotélicienne. Chez Clauberg, cependant, l'argument ontologique se trouve au fondement de la vérité des idées claires et aussi des propositions vraies.

LA THÉORIE DE LA VÉRITÉ DANS LA LOGIQUE DE CLAUBERG

Andre Rocha

Département de philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières

RÉSUMÉ : *Le but de ce texte est d'analyser la Logique Ancienne et Nouvelle de Clauberger pour montrer qu'elle établit un nouveau principe de vérité fondé sur la gnoseologie de Descartes et sur la véracité de Dieu. Le principe de vérité est conçu à partir de la philosophie moderne de Descartes, mais en adaptant le principe de bivalence du De Interpretatione de Aristote. La Logique de Port-Royal construit le chemin inverse, c'est-à-dire l'adaptation de la philosophie cartésienne aux principes de la logique aristotélicienne. Chez Clauberger, cependant, l'argument ontologique se trouve au fondement de la vérité des idées claires et aussi des propositions vraies.*

ABSTRACT : *The aim of this paper is to show that Clauberger's Logic reformulates Aristotle's principle of bivalence according to the concept of truth advanced by Descartes. While the Logic of Port-Royal later tried to adapt the concepts of modern Cartesian philosophy to Aristotle's analytical logic, Clauberger's Logic had already opened up the history of modern Cartesian logic by trying the inverse pathway, i.e., by intending to reformulate the principles of old logic according to the newly born Cartesian concepts. In Clauberger's logic, the ontological argument is the foundation for the truthfulness of ideas and propositions.*

INTRODUCTION

Il est bien connu que Clauberger a écrit une logique et une ontologie dans le sillage ouvert par la nouvelle philosophie de Descartes, mais les études systématiques sur les principes de sa logique dans le cadre général de la théorie de la vérité ont été rares. Par « principes de la logique », nous faisons référence aux principes conçus par les logiciens depuis Aristote, tels que le principe d'identité, le principe de non-contradiction et la bivalence des valeurs de vérité¹. Sur la fonction du principe de bi-

1. L'expression « principe de bivalence des valeurs de vérité » a été formulée au début du XX^e siècle par le logicien polonais Jan Lukasiewicz, créateur d'une logique non bivalente ou multivalente, dans le cadre de ses recherches sur le *De Interpretatione* d'Aristote et, en général, de ses recherches sur l'histoire de la logique depuis la Grèce ancienne. Il faut noter que Lukasiewicz insistait sur une distinction minutieuse entre le principe de bivalence et les principes dits tautologiques, tels que le tiers-exclu ou le principe de non-contradiction. En contextualisant dans l'Antiquité les écrits logiques d'Aristote et des stoïciens, Lukasiewicz montre que les différentes formulations du principe de bivalence, impliquant le rapport entre la proposition et les choses, présupposent différentes conceptions réalistes sur le caractère nécessaire, possible ou contingent des choses ou des états de chose dans le monde. Par exemple, Lukasiewicz affirme que les épicuriens n'acceptent pas la formulation du principe de bivalence d'Aristote et des stoïciens, en raison d'une

valence dans la théorie de la vérité de la *Logique* de Clauberg, aucun article n'a jamais été écrit².

Les principes particuliers qui sont au fondement de la logique de Clauberg n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse précise. De plus, la *Logique Ancienne et Nouvelle*³ de Clauberg est souvent caractérisée comme un appendice de la logique scolastique⁴. Certains chercheurs de la Première Modernité jugent que Clauberg n'a pas conçu une logique à proprement parler, mais qu'il a seulement repris l'ancienne logique aristotélicienne pour donner une rigueur logique à la gnoséologie de Descartes⁵. Afin d'éviter de nouvelles imprécisions, il faut suivre des recherches analytiques et historiques et déterminer les principes de la logique de Clauberg dans le contexte général de sa théorie de la vérité.

La « logique cartésienne » de Clauberg est ici interprétée comme un type de logique intuitive qui adapte la logique aristotélicienne au principe de vérité de la *mathesis universalis* de Descartes, à l'inverse de la *Logique de Port-Royal* qui adapte la gnoséologie de Descartes aux principes de l'analytique des scolastiques. En somme, la théorie de la vérité présentée dans la *Logique* de Clauberg adapte le principe de bivalence de la logique classique à la gnoséologie des idées claires et distinctes et au critère ontologique de la véracité divine comme fondement de la *vérité* et des idées claires et distinctes des substances, des attributs et des modes.

Nous allons commencer par contextualiser de façon schématique la question des différences entre les logiques cartésiennes du XVII^e siècle. Après ces considérations, nous procédons à l'interprétation systématique de la *Logique* de Clauberg pour mettre en évidence la démarche de constitution de la théorie de la vérité.

conception de la contingence absolue : les propositions ne peuvent pas se distinguer entre vraies ou fausses, car il n'y a pas dans la nature de choses nécessaires (des substances individuelles [*hypokeimenon*] ayant des attributs nécessaires) qui devraient être les référents permanents des sujets et des prédicats des propositions « vraies ». Cf. Jean-Baptiste GOURINAT, « L'histoire du principe de bivalence selon Lukasiewicz », dans Roger POUVET, Manuel REBUSCHI, *La philosophie en Pologne : 1918-1939*, Paris, Vrin, 2006, p. 37-67.

2. Dans une recherche bibliographique qui couvre ce qui a été publié sur Clauberg en Europe et en Amérique entre 1980 et 2022, nous n'avons trouvé aucun article centré sur le principe de bivalence des valeurs de vérité. Nous avons trouvé un article sur les principes logiques proprement dits, c'est-à-dire les principes d'identité et de non-contradiction. Cependant, l'article ne pose pas la question de la reformulation du principe de vérité par Clauberg dans la *Logique Ancienne et Nouvelle*. Voir Alice RAGNI, « Cognitione imperans : l'ontologia e il dibattito sul primo principio in età moderna (Clauberg, Du Hamel, Tschirnhaus) », *Lexicon Philosophicum : International Journal for the History of Texts and Ideas*, 7 (2019), p. 47-76.
3. Pour faire référence à cette œuvre, nous utiliserons maintenant seulement le premier nom, en italiques : *Logique*.
4. Roger ARIEW, « La Logique de Port-Royal, les premiers cartésiens et la scolastique tardive », *Archives de Philosophie*, 78, 1 (2015), p. 29-48.
5. Andreas BLANK, « Cartesian Logic and Locke's Critique of Maxims », dans Philippe HAMOU, Martine PÉCHARMAN, ed., *Locke and Cartesian Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2018, p. 186-205.

I. LES LOGIQUES CARTÉSIENNES ET LEUR DIFFÉRENCE

La *Logique de Port-Royal* est postérieure à la *Logique* de Clauberg. Cependant, il faut se garder de prendre la *Logique de Port-Royal* comme une sorte de formulation théorique plus avancée du même projet. Il faudrait une analyse comparative entre les deux logiques sur chaque principe pour déterminer leurs convergences et divergences, ce qui ne constitue pas mon but dans cet article. Mais il nous faut quand même noter une différence fondamentale. La *Logique de Port-Royal* s'engage à adapter la gnoséologie de l'idée claire et distincte de Descartes à la conception catégoriale traditionnelle.

J'appelle *compréhension* de l'idée, les attributs qu'elle enferme en soi et qu'on ne peut l'ôter sans la détruire, comme la compréhension de l'idée du triangle enferme extension, figure, trois lignes, trois angles et l'égalité de ces trois angles à deux droites, etc. J'appelle *étendue* de l'idée, les sujets à qui cette idée convient ; ce qu'on appelle aussi les inférieurs d'un terme général, qui, à leur égard, est appelé supérieur, comme l'idée du triangle en général s'étend à toutes les idées de triangle⁶.

Nicole et Arnauld réinterprètent la gnoséologie de Descartes⁷ en attribuant les propriétés de la « compréhension » et de l'« extension » aux idées claires et distinctes, ce que n'avait fait ni Descartes ni Clauberg.

L'analyse interne du corps discursif de l'œuvre de Clauberg montre l'acceptation du concept de substance de Descartes dont la nouveauté marque une rupture par rapport à la signification traditionnelle du mot « substance » en usage depuis les *Catégories* d'Aristote. Dans les § 33 et 34 du livre I de la *Logique*, en effet, Clauberg reprend la distinction cartésienne et affirme ne reconnaître que deux types de substances, à savoir, les choses pensantes et les choses corporelles :

Une chose, en effet, est soit *Intellectuelle*, ou bien pensante, comme Dieu, un Ange, l'âme humaine ; soit *Matérielle* ou corporelle, c'est-à-dire, étendue en longueur, largeur et profondeur : comme l'air, le feu, le soleil, le corps humain. On se réfère aux unes par les noms communs d'Âmes (*Mens*) et d'Esprits (*Spiritus*) ; aux autres, par celui de Corps, ou de Corps naturels⁸.

Nous avons donc des preuves textuelles internes à l'œuvre de Clauberg témoignant du fait que le concept de substance au fondement des énoncés logiques a été transformé. Comme l'avait remarqué Massimiliano Savini⁹, depuis l'*Ontosophia*

6. Antoine ARNAULD, Pierre NICOLE (1662), *La logique ou l'art de penser*, édition critique par Pierre CLAIR et François GIRBAL, Paris, Vrin, 1981, Livre I, Chapitre VI.

7. L'hypothèse interprétative selon laquelle la logique écrite par Arnauld et Nicole n'était pas cartésienne au sens propre n'est pas nouvelle. On se limite ici à mentionner un article récent : Élodie CASSAN, « La Logique de Port-Royal : une logique cartésienne ? », dans D. KOLESNIK-ANTOINE, éd., *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013.

8. Johannes CLAUBERG (1654), *Logique ancienne et nouvelle*, présentation, traduction et notes de Jacqueline LAGRÉE et Guillaume CROQUI, Paris, Vrin, 2014, Livre I, Chapitre IV, § 33, p. 70.

9. « Le refus des catégories sera ensuite confirmé dans l'édition de 1664 et substitué par la "distinction cartésienne" entre les *res corporea* et les *res intellectuales* ». Voir Massimiliano SAVINI, « L'insertion du cartésianisme en logique : la *Logica vetus & nova* de Johannes Clauberg », *Revue de métaphysique et de morale*, 49, 1 (2006), p. 73-88 ; et ID., *Johannes Clauberg, methodus cartesiana et ontologie*, Paris, Vrin, 2011, p. 61.

Clauberg manifeste clairement un refus de penser le concept de substance comme catégorie logique.

L'hypothèse selon laquelle Clauberg a transformé la logique aristotélicienne pour la faire servir à la nouvelle théorie de la substance de Descartes est très plausible et vérifiable. En revanche, la probabilité de l'hypothèse contraire est mince : on n'a aucune preuve textuelle que Clauberg aurait attribué les propriétés d'une catégorie ou symbole logique (la compréhension et de l'extension) aux idées claires et distinctes conçues par l'intellect.

En plus, cette hypothèse interprétative de l'adaptation de l'ancienne logique au cartésianisme s'accorde aux données historiques sur l'histoire des idées dans les Pays-Bas du XVII^e. Le rejet cartésien des « formes substantielles¹⁰ » ne signifie pas un rejet de la logique chez Clauberg. Au contraire, la reformulation de la logique vise à exprimer les rapports nécessaires entre les idées claires et distinctes des substances telles que conçues dans la philosophie moderne de Descartes.

II. LE PRINCIPE DE VÉRITÉ DANS LA LOGIQUE DE CLAUBERG

La *Logique* de Clauberg se divise en quatre parties, deux parties synthétiques et deux analytiques. Les mots « synthèse » et « analyse » sont strictement cartésiens et se comprennent sur fond de rapport de causalité : les individus humains en tant que « substances » sont les causes, et leurs « affections » dans le discours sont les effets. La formule de Clauberg est la suivante : *author est causa efficiens orationis suae*¹¹, c'est-à-dire l'auteur est la cause efficiente de ce qu'il dit ou écrit. L'analyse vise la recherche des causes à partir des effets tandis que la synthèse part des causes pour en déduire les effets. Le discours est envisagé dans deux dimensions : (a) la dimension des « affections internes » envisage l'ordre des idées dans l'esprit ; (b) la dimension des « affections externes » envisage l'ordre des phrases et des arguments de ceux qui produisent le discours dans une langue¹².

L'organisation des quatre parties de la *Logique* s'explique par ces divisions¹³ : les parties I et II traitent de la synthèse et les parties III et IV, de l'analyse, mais les parties I et IV s'occupent du *discours interne*, tandis que les parties III et IV s'occupent du *discours externe*. Notre analyse de la structure du texte de Clauberg vise à exposer la méthode d'analyse logique des livres III et IV. L'exposition des étapes de la méthode de Clauberg nous permettra de vérifier comment le principe de bivalence est en rapport avec la gnoséologie de l'idée claire et distincte et, finalement, avec le principe de la véracité divine qui constitue le fondement de la vérité de toutes les idées claires et distinctes dans la philosophie première de Descartes.

10. Theo VERBEEK, "Dutch Cartesian Philosophy", dans Steven NADLER, ed., *A Companion to Early Modern Philosophy*, Malden, Oxford, Blackwell Publishing, 2002, p. 169-170.

11. Johannes CLAUBERG (1654), *Logique ancienne et nouvelle*, Livre III, Chapitre III, § 12, p. 187.

12. *Ibid.*, Prolégomènes, Chapitre VI, § 120 et § 121, p. 56.

13. *Ibid.*, Prolégomènes, Chapitre VI, § 106, p. 52.

Selon Savini¹⁴, la *Logique* peut être considérée comme une « logique cartésienne » en fonction des deux éléments textuels suivants :

- (a) la gnoséologie de l'idée claire et distincte dans la partie I de la *Logique* ;
- (b) le doute méthodique dans les *Prolégomènes*.

Il faut cependant, à notre avis, ajouter un troisième élément pour s'interroger sur le principe de bivalence des valeurs de vérité dans la *Logique* de Clauberg :

- (c) le concept de « substance » de Dieu et la preuve ontologique chez Descartes.

La preuve ontologique de la véracité divine se trouve au fondement de la gnoséologie de l'idée claire et distincte. Qu'est que cela signifie par rapport à l'usage du principe de bivalence des valeurs de vérité ? D'abord, que la « vérité » ne se trouve pas seulement dans les énoncés, mais aussi dans les idées. Ensuite, que la vérité des idées claires et distinctes de l'intellect fini est concevable à partir de l'idée claire et distincte de Dieu.

La vérification d'un énoncé implique la mise en rapport entre les énoncés dans le langage (les affections externes) et les idées dans l'intellect (les affections internes). Le fondement de la vérité n'est pas « psychologique », mais « ontologique », car dans le système de Descartes la vérité d'une idée n'est pas une création arbitraire d'un intellect fini, mais la création éternelle d'un intellect infini. Le rapport de nécessité entre les idées claires et distinctes d'une substance, de ses attributs et de ses modes constitue une « chaîne de raisons » dans les « affections internes du discours » et c'est précisément ce rapport de nécessité que vise la proposition logique dans les « affections externes du discours ».

1. L'analyse dans l'herméneutique générale

La méthode analytique des parties III et IV de la *Logique* de Clauberg constitue une herméneutique générale. Cette méthode d'analyse du langage en quête du sens vrai, cependant, doit permettre de connaître le sens vrai non seulement des écrits religieux et poétiques, mais aussi des écrits logiques et ontologiques.

On oserait même dire que l'herméneutique générale est secondaire dans l'œuvre et que le propos principal de l'analytique de Clauberg est l'interprétation de l'écriture des auteurs qui ont conçu des énoncés logiques et des inférences ayant la prétention d'être vrais. Cette herméneutique spéciale est une méthode de recherche du sens vrai (*verus sensus*) des énoncés logiques, dans la tradition du *De Interpretatione* d'Aristote¹⁵, mais elle est dérivée d'une herméneutique générale traitant du sens vrai visé par les auteurs d'écrits rhétoriques, poétiques ou de toutes les sortes de discours.

14. Massimiliano SAVINI, « L'insertion du cartésianisme en logique », p. 88.

15. Il faut se rappeler que le titre grec du *De Interpretatione* d'Aristote est *Péri Herménéias* et que l'activité herméneutique était aussi nécessaire dans l'analyse du sens des énoncés logiques au fondement des syllogismes scientifiques.

L'herméneutique de Clauberg opère avec la distinction entre signification (*significatio*), sens (*sensus*) et vérité. En effet, Clauberg établit cette distinction comme axe de la méthode analytique dès le premier chapitre du livre III. Il nous faut bien saisir ces trois concepts pour comprendre le passage de l'herméneutique générale à l'herméneutique logique proprement dite, puisque ces concepts s'appliquent également dans les deux cas.

La signification (*significatio*)¹⁶ se trouve dans le registre des mots et des symboles, c'est-à-dire, dans ce que Clauberg appelle les « affections externes » du discours. La signification d'un discours dépend de la langue dans laquelle il a été écrit, et on la trouve avec les instruments étymologiques, grammaticaux et rhétoriques de la langue en question.

Le sens (*sensus*) est ce qui est conçu par l'écrivain. Dans l'analyse du sens, l'herméneute cherche à concevoir ce que l'auteur a conçu dans le discours interne qu'il a émis, par l'écriture, dans le discours externe. Le lecteur herméneute ainsi doit acquérir la capacité de reproduire non seulement les phrases, mais surtout le « discours interne » ou la chaîne des idées de l'auteur. Mais il y a un sens authentique (*sensus genuinus*) de l'auteur lui-même et un sens inauthentique interpolé par l'imagination du lecteur non herméneute, comme autrefois quelques copistes interpolaient leurs inventions dans les copies. En effet, un lecteur cherchant le sens du texte sans méthode peut se perdre dans les équivoques des mots et confondre un sens produit par sa propre imagination avec ce qui serait le soi-disant sens vrai inoculé dans les significations de la langue par le discours interne de l'écrivain.

L'analyse herméneutique de Clauberg fournit la méthode pour chercher et découvrir le sens authentique (*sensus genuinus*), c'est-à-dire, le sens dont la genèse se trouve dans les articulations du « discours interne » de l'écrivain. Ensuite, la méthode vise le passage du sens authentique au sens vrai (*verus sensus*) :

Quelle différence alors entre *sensus genuinus* et *sensus verus* ? C'est que le *sensus genuinus* ne prend en compte que ce que l'auteur a voulu dire tandis que le *sensus verus* prend aussi en compte la relation du discours à la chose visée¹⁷.

Ainsi, le sens vrai (*sensus verus*) demande un référent extérieur au langage et se trouve à l'intersection entre les affections externes et les affections internes du discours : l'auteur est la cause efficiente produisant une écriture dans une langue, mais les référents visés par l'auteur peuvent se trouver en dehors de la langue dans les circonstances concourant à la production du discours en question.

Pourquoi, pour extraire le sens vrai (*verus sensus*) de la phrase obscure, sont utiles la connaissance de l'auteur, du sujet, du but, du lieu et du temps et des circonstances semblables puisque, semble-t-il, tout cela se situe en dehors de la phrase ? Parce que l'effet n'est parfaitement connu que lorsqu'on comprend la cause efficiente et tout ce qui concourt à la rendre efficiente. Or, l'auteur est cause efficiente (*causa efficiens*) de sa phrase et pour produire cet effet, les autres circonstances concourent¹⁸.

16. Johannes CLAUBERG (1654), *Logique ancienne et nouvelle*, Livre III, Chapitre I, § 5, p. 183.

17. Jacqueline LAGRÉE, « Sens et vérité chez Clauberg et Spinoza », *Philosophiques*, 29, 1 (2002), p. 126.

18. Johannes CLAUBERG (1654), *Logique ancienne et nouvelle*, Livre III, Chapitre III, § 12, p. 187.

L'analyse du sens authentique (*sensus genuinus*) des phrases d'une écriture demande l'apprentissage de certains arts ou techniques du discours tels que l'étymologie, la grammaire et la rhétorique¹⁹. Le passage du sens authentique au sens vrai (*verus sensus*) demande d'y ajouter l'art ou la technique logique proprement dite, mais sans abandonner les autres techniques du discours qui sont propres à l'herméneutique générale.

Le sens vrai (*verus sensus*) d'une phrase se détermine par rapport à un référent extérieur au langage visé par l'auteur et ouvre la question du principe de vérité. Si les liaisons entre les phrases²⁰ sont des rapports logiques, alors ces phrases sont des énoncés logiques et l'auteur a été délibérément cause efficiente d'une écriture postulant la vérité. L'analyse des rapports logiques doit permettre à l'interprète de distinguer, parmi les phrases d'un écrit quelconque, celles qui sont des énoncés logiques et celles qui ne sont que des phrases figurées²¹, des écritures poétiques et religieuses. Le sens vrai des phrases figurées peut être conçu par un écrivain imaginant des choses extérieures, mais le sens vrai des énoncés logiques se conçoit par un écrivain concevant les choses par l'intellect.

Le sens vrai des énoncés logiques se rapporte d'abord aux concepts ou idées constituant le « discours interne » de la pensée d'un écrivain faisant usage de sa raison. L'analyse du sens vrai (*verus sensus*) des énoncés logiques est la partie spéciale ou proprement logique de l'herméneutique. Clauberg dit expressément que cette partie spéciale est l'analyse proprement dite, puisqu'elle est l'analyse logique. Dans l'*Organon* d'Aristote, l'analytique est l'analyse logique des syllogismes des *Premiers Analytiques* et des *Seconds Analytiques*. Il s'agit de la « logique ancienne » qui ne traitait que des « discours externes ». Dans la « logique nouvelle » de Clauberg, l'analytique ne s'occupe de l'enchaînement des énoncés dans les syllogismes que pour passer au « discours interne » ou à l'enchaînement des idées claires et distinctes dans l'esprit.

Pourquoi appelles-tu cette dernière partie de la Logique quadripartite du nom particulier d'analytique ? Parce que cette explicitation des paroles et des écrits à laquelle nous parvenons ici est plus couramment appelée Analyse logique que ne l'est la recherche du vrai sens dont nous avons parlé dans la partie précédente. L'Analyse est dite à meilleur titre *Logique* parce que la logique s'occupe davantage du discours interne qu'externe et parce que, dans ce qu'on appelle le discours interne, il y a plus choses et de meilleures à rechercher que dans le discours externe²².

Ce point d'arrivée de la méthode herméneutique du livre III explique pourquoi le noyau central de la méthode analytique du discours interne dans la partie IV est l'interprétation des définitions et des distinctions. Dans la partie III, l'herméneutique générale permet de déterminer si les affections externes d'un discours écrit dans une langue naturelle ont une signification logique, au-delà de sa signification étymo-

19. *Ibid.*, Livre III, Chapitre V, § 26, p. 194.

20. *Ibid.*, Livre III, Chapitre VI, § 32, p. 198.

21. *Ibid.*, Livre III, Chapitre XIV, § 91, p. 227.

22. *Ibid.*, Livre IV, Chapitre I, § 7, p. 236.

gique, grammaticale et stylistique dans cette même langue. La méthode herméneutique générale du livre III permet de déterminer si une écriture est logique et peut être évaluée non seulement selon son sens vrai, mais aussi selon sa valeur de vérité.

Dans la partie IV, l'herméneutique spéciale se concentre sur les énoncés logiques proprement dits, tels que les définitions et les propositions. Ensuite, l'analyse du sens vrai des propositions constituant les énoncés logiques des écrits d'une langue naturelle prépare l'analyse de la chaîne des idées ou concepts qui est le discours interne d'un écrivain penseur, à savoir, ce que Descartes appelait « l'ordre des raisons²³ ».

2. L'herméneutique spéciale et l'analyse des énoncés logiques

Parmi les énoncés, il faut analyser avant tout le sens des définitions, parce qu'elles sont les fondements de l'écriture logique. Il faut insister sur ce point : à l'ouverture même de l'exposition de la méthode d'analyse logique, dans le premier chapitre du livre IV de la *Logique*, Clauberg affirme que le décodage du sens vrai des définitions est au fondement de l'analyse logique. En effet, comme Clauberg l'avait déjà établi dans la synthétique du livre I, la définition est la signification logique exprimant la conception d'une *idée claire et distincte* dans l'esprit. Le passage du livre IV qui traite de la définition s'appuie expressément sur la théorie de la bonne définition du livre I dans laquelle Clauberg articule définition logique dans le discours et genèse de l'idée claire et distincte dans l'esprit.

Il faut voir si elle a été bien construite, c'est-à-dire, si elle satisfait aux lois de la bonne définition dans les deux parties de la logique génétique, dont la principale est qu'elle soit claire et évidente : c'est ce qu'exige Log. I, § 98 ; II, § 45 et à double titre : 1/ en général, parce que tout le premier degré de la logique vise à l'obtention d'une perception claire et distincte ; 2/ en particulier, parce qu'on ne propose de définition que pour cette seule raison : élucider quelque chose d'obscur ; il est donc nécessaire qu'elle soit non seulement aussi claire mais absolument plus claire que la chose définie : sinon on la proposerait en vain²⁴.

Le sens vrai de la définition est une idée claire et distincte conçue par l'esprit. Cette formulation rappelle sans doute Descartes. Il s'agit du critère (a) déjà mentionné par Savini, à savoir, le critère gnoséologique de l'idée claire et distincte. Le critère pour évaluer le sens vrai d'une définition logique ne se réduit pas à la simple clarté dans la conjonction des symboles dans la phrase, mais implique surtout la conception d'une idée claire et distincte par l'esprit de l'écrivain énonçant la définition logique en question.

23. « Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir, pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses, qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes, s'entre-suivent en même façon et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre » (René DESCARTES [1637], *Discours de la méthode, Œuvres de Descartes. Publiées par Charles Adams et Paul Tannery sous les auspices du ministère de l'instruction publique*, Paris, Leopold-Cerf Imprimeur, Éditeur, Tome VI, 1902, p. 19).

24. Johannes CLAUBERG (1654), *Logique ancienne et nouvelle*, Livre IV, Chapitre VII, § 55, p. 262.

Selon ce critère, Clauberg critique par exemple la définition aristotélicienne de l'homme par genre et différence, en explicitant que l'énoncé « l'homme est un animal rationnel » enveloppe des idées confuses sur ce qu'est un « animal » et sur ce qu'est le « rationnel ».

Mais notre définition est fondée sur la principale division des choses proposée au début de la logique. Une fois qu'elle est donnée, on connaît par soi comment il faut définir l'homme. Voir encore Log. § 33-34²⁵.

Clauberg fait une référence expresse aux § 33 et 34 du livre I, dans lesquelles il réduit toutes les espèces de substance à deux genres uniques. Il faut porter une grande attention à ce point : par ces références expresses de Clauberg au concept de substance dans le livre I, on constate que dans toute la *Logique*, soit dans l'analyse ou dans la synthèse, Clauberg ne travaille plus avec les catégories et la notion traditionnelle et catégoriale de « substance », puisqu'il travaille depuis le livre I avec la conception nouvelle et originale de la philosophie de Descartes.

Ce renvoi de Clauberg aux § 33 et 34 du livre I est une preuve solide pour soutenir que la proposition logique prend pour référence les deux types de substance au sens cartésien, à savoir, les substances pensantes et les substances corporelles. Peu importe ici d'entrer dans l'histoire des recherches sur Descartes pour déterminer ce qu'il entendait par *res cogitans* et par *res extensa* : il nous suffit de prouver que le sens vrai de la définition logique chez Clauberg se rapporte à un référent qui ne peut être qu'une *res cogitans* ou une *res extensa*.

Le passage du sens vrai (*verus sensus*) d'une définition à sa valeur de vérité se fait en cherchant la substance visée par la définition ou la proposition de l'auteur. Nous avons déjà montré par l'analyse de ce livre IV de la *Logique* comment la méthode herméneutique spéciale qui traite du sens vrai des définitions logiques articule la gnoséologie de l'idée claire et distincte, le concept de « substance » et la distinction *res cogitans/res extensa*.

Le sens vrai de la définition logique chez Clauberg se rapporte à un référent qui ne peut être qu'une *res cogitans* ou une *res extensa*, mais ce rapport se fait par la médiation nécessaire d'une idée claire et distincte. Outre le critère classique des valeurs de vérité ou fausseté attribuables aux propositions logiques elles-mêmes, la *Logique* introduit la médiation de la gnoséologie cartésienne pour déterminer la vérité et la fausseté des idées claires et distinctes dans l'esprit du logicien. Selon la terminologie de Clauberg, la « logique ancienne » ne s'occupe du principe de vérité que par rapport aux propositions du « discours externe », mais la logique nouvelle doit aussi s'occuper du principe de vérité par rapport aux idées du « discours interne ».

Selon l'affirmation expresse de Clauberg, la vérité ou la fausseté d'un énoncé quelconque ne peut être évaluée qu'en fonction de la logique synthétique de la partie I de la *Logique*.

À partir de quoi doit-on estimer la vérité et la fausseté d'un énoncé quelconque, la première partie de la logique le montre, en général. Je voudrais seulement qu'on expose ici

25. *Ibid.*, Livre IV, Chapitre VII, § 62, p. 265.

un peu plus complètement pour quelles raisons les hommes font tant d'erreurs pour, cela vu, les surveiller plus facilement dans l'analyse des auteurs²⁶.

L'exposition de Clauberg dans la première partie de la *Logique* ne consiste pas à faire une dérivation purement formelle du principe de bivalence à partir des principes d'identité, de non-contradiction et du tiers-exclu. La détermination de la vérité ou de la fausseté des énoncés n'est pas autonome par rapport aux idées, mais, au contraire, elle en dépend. La synthétique de la première partie de la *Logique* établit que le dépassement du « doute méthodique » et la production des idées claires et distinctes vraies dans l'esprit ou dans le « discours interne » sont prioritaires par rapport aux énoncés du « discours externe » qui s'y réfère.

Dans le livre IV, pour déterminer la bivalence des propositions ou estimer la vérité ou fausseté des énoncés, Clauberg se réfère aux « causes des erreurs » qui avaient déjà été traitées dans les *Prolégomènes* et les premiers chapitres du livre I et qui reprennent de façon expresse la démarche du doute méthodique de Descartes. Il ne nous manque qu'à indiquer comment le principe de vérité de la *Logique* de Clauberg, tel que nous l'interprétons ici, satisfait au deuxième critère posé par Savini, à savoir, le critère (b) du doute méthodique dans les *Prolégomènes*.

Dans la séquence du livre IV, pour déterminer la cause de l'erreur, Clauberg reproduit la formulation de Descartes, puisque l'erreur est définie comme un jugement d'assentiment envers une idée obscure et confuse²⁷. On arrive donc au critère de vérité des idées claires et distinctes qui passe par le test du « doute méthodique » dans la philosophie de Descartes.

Dans la philosophie de Descartes, on le sait, le critère ultime de détermination de la vérité des idées claires et distinctes ne se trouve pas dans le *cogito*, mais en Dieu entendu comme substance pensante infinie. La résolution du « doute méthodique » et la réfutation de l'hypothèse du « malin génie » ne se font pas sans la position du concept de substance pensante infinie, c'est-à-dire Dieu. Il n'importe pas ici de déterminer ce que Descartes entend précisément par la « substance » de Dieu²⁸ : il nous suffit d'indiquer que dans cette philosophie, c'est le concept d'une substance pensante infinie qui permet de résoudre le « doute méthodique » et non le concept d'une substance finie comme l'esprit ou *cogito*. Le principe de la « véracité divine » établit que la substance pensante infinie est le critère ultime pour déterminer la vérité des idées claires et distinctes.

L'argument ontologique d'Anselme tel que formulé par Descartes, c'est-à-dire la preuve de l'existence de Dieu par l'idée claire et distincte de l'essence infiniment

26. *Ibid.*, Livre IV, Chapitre XI, § 91, p. 282.

27. *Ibid.*, Livre IV, Chapitre IX, § 94, p. 283.

28. S'il fallait faire une telle recherche pour démontrer ce que Descartes lui-même entendait précisément par la substance de Dieu, on pourrait commencer par la position classique de Jean-Marie BEYSSADE : « Le terme de substance, dans les *Méditations*, convient à la fois à l'âme, au corps et à Dieu. Mais il ne s'y laisse ramener à l'univocité, puisque la dérivation à partir de l'ego, possible pour ce qui est de toutes les substances finies, est impossible pour l'idée de substance infinie, alors que cette idée est l'idée première et fondamentale de la substance » (« La théorie cartésienne de la substance : Équivocité ou analogie ? », *Revue Internationale de Philosophie*, 50, 195 [février 1996], p. 62).

parfaite, n'arrive pas par hasard à la fin de l'exposition de la méthode analytique de la partie IV de Clauberg, car il est introduit par une argumentation visant à prouver jusqu'où doit aller l'analyse d'une écriture logique lorsqu'on s'interroge sur la vérité ou la fausseté de ce qui a été pensé et écrit par un autre être humain visant lui aussi à construire un discours logique afin d'atteindre la vérité.

Absolument ; si bien que, si nous avons une pensée qui nous représente quelque chose de beaucoup plus parfait, de meilleur et de plus grand que toutes nos perfections, telle qu'est l'*Idee de Dieu* que nous avons, il s'ensuit nécessairement que quelque chose existe hors de nous qui embrasse en soi, formellement ou éminemment, toutes ces perfections, plus grandes et meilleures que les nôtres. Et ce ne peut être autre chose que Dieu lui-même. Nous avons désormais suffisamment établi l'analyse nette et précise des pensées humaines qui s'accordent dans la seule et même thèse (par la forme semblable ou dissemblable de l'énonciation, par le mode général ou plus particulier du jugement)²⁹.

Ici, Clauberg dit clairement que la méthode d'analyse du discours interne aboutit à l'idée de la *substance infinie* de Dieu comme cause nécessaire qui explique la genèse des idées claires et distinctes vraies dans la pensée finie des auteurs humains, comme chez Descartes. Or, ces analyses lui confèrent un rôle et une place particuliers dans l'histoire de la philosophie moderne de la notion de vérité.

CONCLUSION

Notre analyse des livres III et IV de la *Logique* nous a montré que la théorie de la vérité de Clauberg se comprend par un nouvel usage du principe de bivalence de la logique classique en fonction de la nouvelle gnoséologie intuitive de l'idée claire et distincte et, en dernière instance, aussi en fonction de la nouvelle conception ontologique de la « substance » de Dieu comme source de la vérité des idées claires et distinctes.

Nous pouvons discerner trois grandes écoles d'interprétation de Clauberg selon qu'elles font de lui un scolastique attardé (par exemple Blank, cf. n. 5) ; une sorte de précurseur de Port-Royal dont le but serait de faire rentrer la philosophie de Descartes dans les règles de la logique traditionnelle (par exemple Ariew, cf. n. 4) ; un logicien original qui est en même temps un vrai cartésien (par exemple Savini³⁰) et qui tente de mettre la logique au service de l'activité intuitive de l'intelligence avant l'invention de la science intuitive par Spinoza. C'est cette troisième vision qui nous semble la plus juste à propos de la position de Clauberg dans l'histoire de la philosophie moderne et nous espérons avoir contribué à l'analyse de la contribution originale de Clauberg à travers l'étude du traitement qu'il réserve au principe de bivalence des valeurs de vérité.

29. Johannes CLAUBERG (1654), *Logique ancienne et nouvelle*, Livre IV, Chapitre XIII, § 126, p. 296.

30. On pourrait placer dans cette lignée également Jacqueline Lagrée, mais en ce qui concerne l'herméneutique générale seulement. En effet, Jacqueline Lagrée n'analyse pas les principes logiques de la *Logique* de Clauberg et se concentre plutôt sur l'importance de celle-ci pour l'herméneutique de Spinoza dans la méthode exposée au chapitre VII du *Traité Théologico-Politique*.

Rappelons de façon schématique les étapes de la méthode analytique des livres III et IV de la *Logique* de Clauberg pour justifier l'affirmation selon laquelle le principe de vérité ne se fonde pas sur les tautologies, mais sur l'intuition du *cogito* et de la substance infinie de Dieu comme source de la vérité des idées claires et distinctes.

La méthode herméneutique générale du livre III de la *Logique* de Clauberg a pour but l'analyse philologique du sens vrai des discours et se fait selon trois étapes :

- 1) Analyse des signes : analyse de la signification (*significatio*) des phrases de l'écriture avec la grammaire, l'étymologie et la rhétorique d'une langue.
- 2) Analyse du sens : analyse sémantique afin de distinguer le sens authentique (*sensus genuinus*) du sens non authentique des phrases, à savoir, le sens immanent produit par l'auteur comme cause efficiente de sa propre écriture.
- 3) Analyse du référent : analyse philologique du sens vrai (*verus sensus*) des phrases, à savoir, du rapport entre le sens authentique produit par l'auteur dans la langue et les choses extérieures à l'écriture visées par l'auteur.

La méthode herméneutique spéciale du livre IV de la *Logique* se fait selon deux étapes complémentaires.

- 1) Analyse de la *valeur de vérité* des énoncés logiques : analyse du rapport entre le sens vrai (*verus sensus*) des énoncés logiques dans le « discours externe » et les idées claires et distinctes des substances dans le « discours interne ».
- 2) Analyse de la *valeur de vérité* des idées claires et distinctes : la vérité ou fausseté des idées claires et distinctes dans le « discours interne » ne peut être déterminé que par la réflexion sur le principe de « véracité divine » de la substance pensante infinie de Dieu.

La question logique du principe de vérité des phrases ne se pose méthodiquement qu'une fois qu'on est arrivé à la troisième étape de l'herméneutique générale, à savoir, à l'analyse du sens vrai. Si l'écriture est poétique, mythique ou non logique d'une manière ou d'une autre, le sens authentique produit par l'auteur devient le sens vrai et se réfère aux choses extérieures au langage par le moyen des images ou imaginations. Dans le cas de ce type de discours, l'analyse herméneutique s'arrête à la troisième étape de la méthode générale, puisque la question de la vérité logique ne se pose pas et le principe de bivalence ne s'applique pas au sens vrai des phrases poétiques ou mythiques. La méthode herméneutique générale du livre III de la *Logique* s'applique à tout type de discours, qu'il soit logique, philosophique, rhétorique, poétique ou mythique.

En revanche, la méthode spéciale du livre IV de la *Logique* s'applique seulement aux discours argumentatifs construits selon les lois logiques. Selon Clauberg, si l'écriture est logique, c'est-à-dire si le sens authentique de l'auteur a été produit dans une écriture ayant une signification logique avec définitions, axiomes, propositions et, bref, avec la production consciente des énoncés logiques, alors l'analyse du sens vrai des énoncés ouvre à l'analyse de la vérité de ces mêmes énoncés. Dans le cas de ce type de discours, la question du principe de vérité est pertinente.

Clauberg adapte la théorie de la proposition et le principe de bivalence d'Aristote à la philosophie moderne de Descartes, de telle façon que la vérification de la valeur de vérité de chaque proposition se fait en fonction des idées claires et distinctes des substances pensantes ou étendues. La vérité d'un énoncé quelconque, comme nous avons déjà vu, se détermine par le rapport entre l'énoncé dans le langage et l'intuition de l'idée claire et distincte dans l'intellect, selon la méthode synthétique du livre I.

Il s'agit ainsi d'un usage très différent du principe de bivalence, au moins si nous le comprenons historiquement, comme le faisait dans ses recherches Jan Lukasiewicz³¹. Dans une formulation figurée, à titre illustratif, nous pouvons dire que chez Aristote et chez Clauberg, le principe de bivalence est au service d'une conception réaliste de la vérité, mais que la conception radicalement différente de la « réalité » change l'usage de ce principe logique. Chez Aristote, il s'agit de trouver la vérité de la proposition dans le rapport avec les choses du monde. Chez Clauberg, il s'agit plutôt de trouver la vérité de la proposition dans le rapport de l'intellect fini avec l'intellect infini, car, selon le principe de la véracité divine de Descartes, c'est par la médiation de l'idée claire et distincte de l'essence de la *res extensa* en Dieu que l'intellect humain peut, ensuite, connaître l'existence de la *res extensa*.

D'après ce que nous avons établi, nous pouvons conclure que la *Logique* de Clauberg élabore une herméneutique logique spéciale qui reformule le principe traditionnel de bivalence de la valeur de vérité en fonction de la gnoséologie de l'idée claire et distincte et de l'idée de la substance infinie de Dieu comme source de vérité.

31. Cf. la n. 1 sur Jan Lukasiewicz.